



Union Régionale d'Art Photographique Nord-Pas-de-Calais

Siège social : 41 Rue Albert Camus 62000 ARRAS Site : www.federation-photo.fr
courriel: daniele.pruvot@wanadoo.fr tél: 03 21 71 15 36

L'Union Régionale d'Art Photographique du Nord-Pas-de-Calais, appelée UR 01, est une entité de la
Fédération Photographique de France, association loi 1901.

Adresse de la FPF : 5 Rue Jean Vallès 75 011 PARIS www.federation-photo.fr



Danièle PRUVOT

Présidente de l'UR 01

Vice-présidente FPF en charge des Unions Régionales

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE De l'Union Régionale d'Art Photographique Nord-Pas-de-Calais Compte-rendu

Samedi 19 octobre 2013

Club Léo Lagrange - 82 Rue des Chauffours - 59 ARMENTIÈRES

1- Accueil par le club Léo Lagrange d'Armentières

La présidente remercie très chaleureusement le club Léo Lagrange d'Armentières et son président Alain Montois pour les propos très sympathiques qu'il a tenus et pour avoir proposé d'accueillir de nouveau l'AG de l'UR, un accueil dont on connaît la qualité. Les échanges avec Vincent Schricke sont toujours très faciles et la présidente s'est réjouie que nous ayons pu faire en sorte que des manifestations proprement photographiques soient proposées le jour même de l'AG, avec notamment le vernissage de l'exposition d'André Jacquart « Rencontres furtives », celui de l'exposition présentée par les membres du club Léo Lagrange et la projection en grand écran et en plein air assurée par le Photoclub Héninois.

Avant de commencer la lecture des rapports, Danièle Pruvot indique le nombre de voix potentiel pour cette AG et celui des voix réellement présentes ou représentées.

Total des voix au niveau des clubs : 292.

Total des individuels : 10 ce qui fait un potentiel global de 302 voix.

Total des voix ce jour : 272 au niveau des clubs et un individuel (présentes ou représentées), soit un total de 273 voix et donc un taux de participation de 90.4 %. La présidente se réjouit de ce taux élevé de participation qui montre l'intérêt que les photographes de la région portent à cette AG et à la vie de leur Union régionale.

2- Rapport moral de la présidente

Voir document joint

Vote : le rapport est adopté à l'unanimité.

3- Rapport d'activités de l'UR 01

❖ Les commandes groupées :

Patrick Quéstel présente le bilan de l'opération de commandes groupées auprès de la société Nielsen, en insistant sur la qualité des produits proposés et sur la remise accordée (elle approche les 50% quand on compare avec les prix du commerce pour les mêmes articles). La présidente a vivement remercié Patrick Quéstel d'avoir pris cette responsabilité car elle exige un réel travail de suivi, elle remercie également Michel Bodescot qui a accepté de stocker les produits livrés, ce qui représentait un certain volume ! Enfin elle remercie le trésorier Pierre Bonte, pour qui cela constitue aussi un surcroît de travail. Patrick Quéstel ayant déclaré être prêt à continuer, on pourra repasser une commande dès que les demandes arriveront.

La présidente demande ensuite aux commissaires présents de donner lecture de leur rapport et elle sollicite d'autres photographes pour lire les rapports en lieu et place des commissaires absents (Alain Pruvot pour l'Audiovisuel, Ronald Charbaut pour l'Image projetée couleur et Jean-Marc Delespierre pour l'Image projetée monochrome.

La présidente remercie très sincèrement tous les commissaires qui font un travail très sérieux, pour le bonheur de nos photographes régionaux. Elle formule des remerciements plus appuyés à Christian

	<p style="text-align: center;"><i>Union Régionale d'Art Photographique Nord-Pas-de-Calais</i></p> <p>Siège social : 41 Rue Albert Camus 62000 ARRAS Site : www.federation-photo.fr courriel : daniele.pruvot@wanadoo.fr tél: 03 21 71 15 36</p> <p>L'Union Régionale d'Art Photographique du Nord-Pas-de-Calais, appelée UR 01, est une entité de la Fédération Photographique de France, association loi 1901. Adresse de la FPF : 5 Rue Jean Vallès 75 011 PARIS www.federation-photo.fr</p>	
--	---	---

Vantrimpont qui, pour des raisons personnelles, a demandé à ne plus assumer cette responsabilité et a présenté en juin dernier, après le congrès national, sa démission du Conseil d'administration. Il a tenu à s'exprimer à ce sujet : il a passé d'excellents moments avec Danièle Pruvot, les relations au sein de l'UR ont été très agréables, il arrête à regret mais il se déclare prêt à aider le futur commissaire Noir et Blanc, Quentin Pruvost, dont il a fait la connaissance au concours national 2 à Arras et avec qui il a eu d'excellents échanges. Toutes les personnes présentes ont applaudi Christian Vantrimpont.

❖ **La Coupe de France couleur papier à Denain :**

Quentin Pruvost, président du Photoclub de Denain dresse le bilan très positif de l'organisation de cette compétition par son club et il rappelle qu'elle a été marquée par la présentation de la très grande exposition « Le Florilège denaisien dans les Coupes depuis 2005 », exposition qui a, depuis lors, été présentée à Paris Val-de-Bièvre, club avec lequel les Denaisiens ont désormais noué des liens.

Danièle Pruvot rappelle aussi qu'elle a souhaité qu'une partie de cette exposition puisse être mise à disposition des clubs de la région, soit pour enrichir une présentation de leurs travaux, soit pour créer un événement dans leur secteur. Les photographes de Denain, présents à la Coupe, avaient de suite donné leur accord.

❖ **Le congrès national à Arras :**

La présidente renvoie à tout ce qu'elle a rédigé dans la dernière *Lettre de la Fédé*. Elle ajoute : « *C'était un congrès exceptionnel car il a duré une journée de plus et on a pu offrir à nos adhérents une journée de sortie photographique, ce qui ne s'était jamais produit. Un congrès exceptionnel aussi car, pour la première fois, la Fédération a réalisé, à partir des images envoyées par les adhérents cette superbe exposition sur les capitales européennes. Nous avons aussi obtenu que la Salle des Gardes de l'Hôtel de Ville puisse être disponible jusqu'au 24 mai et nous avons ainsi créé un événement photographique dans la ville. Nous savons maintenant par le Directeur de Cabinet que cela a eu un véritable retentissement. J'en suis heureuse car la Ville avait fait de gros efforts avec la mise à disposition gratuite des salles, mise à disposition de personnels municipaux, avant le début même du congrès, pendant la manifestation, y compris durant les deux jours fériés et la journée du Maire, et après, pour le démontage des salles et des expositions ! Sans oublier les plaquettes en quadrichromie et les affiches réalisées et payées par la Ville ainsi que les navettes de bus que la Communauté Urbaine a financées durant tout le congrès ! Seul ennui : le fait que la salle de congrès et de spectacle soit, au départ, une propriété privée pour laquelle la Ville a un contrat de 10 gratuités dans l'année (nous en avons déjà eu 3 !) mais il a fallu payer le personnel qui était en cabine de projection, bien sûr c'est la FPF qui a payé ! Mais, cerise sur le gâteau, nous avons touché une subvention de 1000 euros comme vous le dira notre trésorier. Je m'étais engagée à ce que les bénévoles aient un dédommagement pour leurs frais de déplacement, s'ils le souhaitaient. Il nous faut d'abord nous assurer que toutes les factures sont bien payées (je viens par exemple de recevoir seulement maintenant celles des sorties payantes) et nous pourrons ensuite voir combien nous pourrons redistribuer en dédommagement de ces frais de déplacement.*

En conclusion de ce point, je redirai que ce congrès a suscité l'enthousiasme général et que tous ont été très sensibles à l'accueil que vous leur avez réservé, avec une grande simplicité et beaucoup de cœur ! »

Vote : le rapport a été **adopté à l'unanimité**.

4- **Rapport financier** par le trésorier Pierre Bonte et vote.

Pierre précise que la Fédération avait fait une avance de 3000 euros, ce qui a permis de payer le personnel technique pour l'Atria, la réservation d'un salon durant 4 jours pour le stockage des lots et l'envoi des plaquettes de congrès à tous les clubs et tous les membres du staff national.

Pierre précise également qu'il a fallu prendre sur le livret d'épargne pour financer l'achat du vidéoprojecteur HD, comme cela avait été demandé lors de la précédente AG. Il y avait aussi cette année deux compétitions

	<p style="text-align: center;"><i>Union Régionale d'Art Photographique Nord-Pas-de-Calais</i></p> <p>Siège social : 41 Rue Albert Camus 62000 ARRAS Site : www.federation-photo.fr courriel: daniele.pruvot@wanadoo.fr tél: 03 21 71 15 36</p> <p>L'Union Régionale d'Art Photographique du Nord-Pas-de-Calais, appelée UR 01, est une entité de la Fédération Photographique de France, association loi 1901. Adresse de la FPF : 5 Rue Jean Vallès 75 011 PARIS www.federation-photo.fr</p>	
--	--	---

de plus avec le fait qu'on a désormais un concours Auteurs 1 et un concours Auteurs 2 et qu'on a mis sur pied le concours Image projetée monochrome.

Vote : Le rapport financier est **adopté à l'unanimité**.

La présidente remercie très sincèrement Pierre Bonte pour la rigueur de sa gestion.

5- Résultats des concours nationaux et régionaux 2012-2013

La présidente rappelle que les commissaires les ont donnés dans leur rapport et qu'elle a prévu un récapitulatif qu'elle distribuera à l'issue de l'AG. Elle confirme aussi que les auteurs et les clubs qui se sont particulièrement distingués en région et au niveau national seront mis à l'honneur au cours du gala audiovisuel donné par le Photoclub Héninois le samedi 19 octobre à l'Espace Lumière à Hénin-Beaumont.

6- Les nouveautés mises en place par la FPF depuis le congrès national

Au niveau du staff, on a créé un 3^{ème} poste de Vice-président, chargé des relations extérieures, poste qui a été confié à Jacques Périer. On a aussi créé un nouveau département, celui de l'événementiel dont Anouk Graux a la responsabilité. C'est très important car la Fédération pourra ainsi être plus présente sur les événements photographiques créés par nos clubs en province et qui ne sont pas des concours.

Nouveautés mises en place depuis cet été - et on ne cesse de chercher à les améliorer ! - :

➤ Un nouvel **outil pour les inscriptions des clubs et des membres** : c'est très performant et beaucoup plus rapide. Cet outil permet aussi à chaque adhérent de consulter et de modifier ses données personnelles, en cas d'erreur par exemple.

➤ **L'inscription directe par le site aux concours régionaux et nationaux** : en effet, lors de la réunion de présidents, la semaine dernière, on avait regretté que l'accès au site ne permette pas d'arriver à la base de données ou à la gestion des concours. C'est désormais résolu : tout adhérent pourra très facilement à partir du site national accéder à ces deux outils !

➤ **une boutique** où on peut commander des clés USB, des t-shirts, des chemises, des Florilège et on pourra payer directement en ligne par paypal !

➤ Nouveauté également, **l'ouverture d'une sous-rubrique consacrée à l'analyse d'images** : ouverte à tout visiteur pour la première, elle est ensuite réservée aux adhérents pour d'autres analyses, cela remplacera le DVD qui n'était pas utilisé de façon importante dans la plupart des clubs. À cela s'ajoutera un 4 pages d'analyses d'images (sur lequel Alain Pruvot travaille actuellement pour la correction des fichiers) et qui sera offert par la Fédération aux abonnés de *France Photographie*.

➤ Nouveauté également : **la mise sur pied du Défi France Photographie** : tous les adhérents sont invités à envoyer une image par Internet sur le site des concours, image en rapport avec le thème de chaque numéro, la sélection sera établie par un jury de trois personnes dont Victor Coucosh, Grand Prix d'Auteur et responsable d'une rubrique sur la photo contemporaine, a la responsabilité. Les images seront sélectionnées par Internet. Le but est de donner la possibilité à plus de 30 photographes d'avoir une image publiée dans chaque revue.

7- Constitution du CA 2013-2014 :

Le CA est constitué de 12 membres élus pour trois ans et rééligibles tous les trois ans.

Appel à candidature : Élection de 4 membres pour assurer le renouvellement triennal. Sont sortants et de nouveau candidats :

- *Ronald Charbaut*, président du Photoclub Haubourdinois
- *André Jacquart*, actuellement commissaire Auteurs et trésorier de la SPC de Douai
- *Patrick Quérel*, actuellement secrétaire chargé des commandes groupées mais qui s'implique beaucoup dans le concours régional d'Auteurs et le concours Image projetée couleurs
- *Michel Bodescot*, nouveau président de la SPC de Douai et qui s'est notamment occupé du stockage des produits Nielsen durant cet été.

La présidente précise que Michel avait été coopté pour succéder à Pierre Feurtet jusqu'à la fin de son

	<p style="text-align: center;"><i>Union Régionale d'Art Photographique Nord-Pas-de-Calais</i></p> <p>Siège social : 41 Rue Albert Camus 62000 ARRAS Site : www.federation-photo.fr courriel: daniele.pruvot@wanadoo.fr tél: 03 21 71 15 36</p> <p>L'Union Régionale d'Art Photographique du Nord-Pas-de-Calais, appelée UR 01, est une entité de la Fédération Photographique de France, association loi 1901. Adresse de la FPF : 5 Rue Jean Vallès 75 011 PARIS www.federation-photo.fr</p>	
--	--	---

mandat, un mandat qui se terminait cette année. Coopté après l'AG 2012, il n'était pas possible, bien sûr, de proposer à une AG de valider cette cooptation.

La présidente déclare qu'elle n'a reçu aucune autre candidature pour siéger au CA.

Vote : Les quatre candidats sont élus à l'unanimité.

La présidente explique que le CA a aussi procédé durant la dernière saison à deux autres cooptations : D'une part, en remplacement de Michel Corbisier, le CA a sollicité *Jean-Marc Delespierre*, président de la SAP de Wervicq-sud et l'a coopté. La présidente demande à l'AG de valider cette cooptation qui fera de lui un membre du CA jusqu'à la fin du mandat d'origine de Michel Corbisier, c'est-à-dire en septembre 2014.

Vote : cooptation validée à l'unanimité.

D'autre part, suite à la démission de Christian Vantrimpont, le CA a coopté *Quentin Pruvost*, qui est d'accord pour assurer la tâche de commissaire régional Noir et Blanc. Nouveau président du club de Denain, nous l'avons vu à l'œuvre au moment de la Coupe de France à Denain.

Vote : cooptation validée à l'unanimité.

8- Organisation des concours régionaux pour la saison 2013-2014

- Présentation des Commissaires, Calendrier des compétitions et lieux déjà connus

Nous avons un nouveau commissaire Noir et Blanc, Quentin Pruvost, sinon, pour le reste, rien ne change.

Pour le calendrier, quelques dates et lieux sont aujourd'hui connus :

Couleur papier : Armentières le 8 février

Auteurs : Grande-Synthe le 15 février

Audiovisuel : Wervicq-Sud le 9 mars, sans doute, mais c'est le Photoclub Héninois qui se chargera de l'organisation et de fournir tout le matériel.

Noir et Blanc papier : Denain le 12 avril

Il reste trois concours : l'Image projetée couleur, l'Image projetée Monochrome et le Critérium régional Jeunesse.

- Les quotas pour notre UR :

La part fixe est de 31 images pour l'IP Couleur et pour la couleur papier mais, pour le Noir et Blanc papier, elle est augmentée de 6, suite à la redescende d'un club en régional.

En auteurs 1, encore 2 places et en auteurs 2 : 4 auteurs qui monteront en National, comme l'an dernier.

En IP monochrome, encore 11 auteurs à 3 images

En audiovisuel nous disposons de 4 places au national !

Pour le critérium Jeunesse, il nous faut faire participer tous les jeunes qui se présentent au niveau régional.

Et pour les jeunes auteurs (18-25 ans), il faut les inciter à concourir. Il a été décidé au niveau national que, si un jeune de moins de 25 ans se présentait en auteurs 2 régional, on le présenterait automatiquement en national 3 Jeunes et que, s'il s'est dans la sélection nationale, on lui donne le choix.

En région, la présidente demande de ne pas prévoir de concours régional le samedi 8 mars car normalement, si le club trouve une salle adéquate, l'association Double Déclit Roubaix a pris en charge le concours national 1 Image projetée couleur.

- Aide financière attribuée par l'UR aux clubs organisateurs de concours régionaux et choix des juges:

Lors de leur dernière réunion, les membres du CA avaient longuement réfléchi à la question des concours régionaux, d'abord pour le choix des juges. Il faudrait qu'on puisse faire appel, comme c'est déjà le cas en concours d'Auteurs et en concours Audiovisuel, à des juges qui n'habitent pas forcément à proximité du club organisateur. Rien n'interdit de recourir à un juge de proximité, si on trouve une personne de qualité pour le faire, mais il faut qu'on puisse aussi puiser dans un vivier plus large, tout en sachant qu'il n'est pas toujours facile, quand on vient de loin, de se déplacer durant les mois d'hiver. L'Union Régionale va, bien sûr, continuer à attribuer une somme aux clubs organisateurs, somme avec laquelle ils pourront payer la convivialité mais, pour que les clubs ne se sentent pas limités financièrement, **les frais de déplacement et**

	<p style="text-align: center;"><i>Union Régionale d'Art Photographique Nord-Pas-de-Calais</i></p> <p>Siège social : 41 Rue Albert Camus 62000 ARRAS Site : www.federation-photo.fr courriel: daniele.pruvot@wanadoo.fr tél: 03 21 71 15 36</p> <p>L'Union Régionale d'Art Photographique du Nord-Pas-de-Calais, appelée UR 01, est une entité de la Fédération Photographique de France, association loi 1901. Adresse de la FPF : 5 Rue Jean Vallès 75 011 PARIS www.federation-photo.fr</p>	
--	--	---

de repas des juges seront réglés directement par le trésorier régional et le choix des juges sera, comme il doit l'être, validé par la présidente de l'UR. Les commissaires feront des propositions, elle pourra aussi en faire mais pas le club organisateur, comme c'est d'ailleurs la règle pour les concours nationaux.

L'aide apportée aux clubs pour cette convivialité s'élèvera à 60 euros.

Rappels : tout d'abord, la Fédération a augmenté la reversion aux UR pour leur permettre de mieux organiser les concours régionaux et les valoriser par des récompenses. Ensuite, la présidente fait état de ce qui figure dans les recommandations nationales au sujet des concours régionaux, à savoir qu'on pourrait normalement demander aux candidats qui se présentent en Open une petite participation financière. Ce serait une façon d'aider l'UR à mieux assurer le financement des concours. Un débat s'est instauré avec la salle afin que chacun puisse y réfléchir et la question sera reposée l'année prochaine. Pour cette saison, la participation des auteurs non adhérents à la FPF (ce qu'on appelle des candidats en Open) reste gratuite.

- Règlement des concours régionaux :

Lors du dernier CA, la discussion avait aussi porté sur l'autorisation donnée ou non aux membres des clubs qui sont en National 1 ou en Coupe de France de participer aux concours régionaux.

Les concours sont un élément essentiel de la FPF, certes, mais plusieurs membres du CA ont proposé de ne plus laisser des auteurs qui concourent en N1 ou en Coupe de France se présenter au régional car, normalement, ces concours sont prévus pour regrouper des images qui sont du même niveau. Or, la présence, à ce stade, d'images de niveau national donne en quelque sorte le « la » pour l'ensemble du jugement.

La présidente évoque brièvement les raisons passées de leur participation : à une époque plus lointaine, quand l'UR a traversé une grave crise, il s'agissait de présenter un nombre conséquent de photos aux concours pour que les juges aient un panel suffisant devant eux et on craignait aussi de se couper de ces clubs si on ne les voyait plus dans nos compétitions. Enfin, dernier argument, c'est un plaisir de voir des images de cette qualité !

Actuellement, nous avons constaté que, certes, nous voyons ces images dans les concours mais qu'en fait, on n'a pas le temps de vraiment les apprécier.

Voilà ce qui a donc été proposé et adopté par l'Assemblée générale 2013 :

- Il faut donner la possibilité aux membres des clubs concurrents en N1 ou en Coupe de France qui ne figurent pas dans la sélection de leur club pour le N1 ou pour la Coupe de France – et c'est d'ailleurs leur droit le plus strict - de se présenter au concours régional : ils constituent ainsi ce qu'on appelle au niveau de la Fédération, une seconde équipe. Ces auteurs peuvent faire partie de la sélection pour le national 2 mais ils ne pourront pas aller au-delà car il s'agit ensuite de classement de club.
- Si au niveau de ces clubs qui sont en N1 ou en Coupe, aucun photographe ne participait au concours régional, on pourrait aussi trouver au sein de ces clubs des juges potentiels de qualité pour notre échelon régional.
- Pour pouvoir continuer à rencontrer les photographes qui sont en N1 ou en Coupe de France et afin de donner à tous la possibilité de voir vraiment leurs travaux, ces auteurs seront invités à présenter des images durant l'après-midi de chaque concours, après le jugement : ils pourront ainsi en parler et recueillir aussi l'analyse des juges. Cela créera un événement photo qui attirera sans doute plus de personnes aux concours qu'actuellement.
- Les règlements des concours seront revus pour ajouter cette mesure.

9- Règlement Intérieur de l'UR 01 : aucune modification n'a été proposée par le CA.

Fin de l'AG à 12 h 15

Voir en annexe le rapport moral de la Présidente et la composition du CA et du bureau 2013-2014.

Fait à Arras, le 24 octobre 2013, la présidente, Danièle PRUVOT